



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 8 octobre 2026 -

Délibération n°6.2.08/10/2026

**relative à l'approbation des demandes de subventions présentées
par les associations étudiantes**

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Adoption des attributions de subventions aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31
Quorum : 16
Membres présents : 14
Membres représentés : 5
Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 19

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les attributions de subventions aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE, telles que présentées en séance et décrites en annexe.

Chambéry, le 15 octobre 2026

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Briand

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 21 OCT. 2026

Transmise au recteur le : 21 OCT. 2026

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télécours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION FSDIE AUX ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Année Universitaire 2026-2027
Commission Vie des Campus - FSDIE Projets du 1er octobre 2026

	Association	Intitulé du projet	Descriptif du projet	Publics concernés	Domaine	Autre financement	Coût total du projet €	Subvention demandée €	Part de la subvention demandée en %	Proposition d'attribution du FSDIE €	Part de la subvention d'attribution en %	Proposition d'attribution de la CFVU €	Subventions commissions précédentes 2025-2026	Remarques
CATEGORIE 1 - Projets transversaux portés par une ou plusieurs associations issues de structures différentes concernant un campus entier et dont l'accès est ouvert à tous les étudiants														
1	ANNSKI	Démocratisation de la pratique de la montagne et sorties de ski hebdomadaires pour les étudiants de l'USMB	Favoriser l'accès aux sports de montagne et aux domaines alpins pour l'ensemble des étudiants de l'USMB (notamment les boursiers et les étudiants internationaux) grâce à l'organisation de sorties de ski hebdomadaires le samedi à tarif solidaire, sans contrainte logistique et dans un cadre convivial favorisant la mixité entre filières.	Les étudiants du campus d'Annecy de l'Université Savoie Mont Blanc (IUT d'Annecy, Polytech Annecy, IAE Savoie Mont Blanc, formations en alternance Tétrás, IFSI), incluant les étudiants boursiers ainsi que les étudiants internationaux et Erasmus.	4-Sportif	→ 32 640 € (sorties ski) → 13 500 € (vente carte usca) → 4 000 € (CROUS) → 1 088,70 € (Reste compte) → 258 € (USCA remb année 25-26) → 85,22 € (USCA remb année 25-26)	58 588,89	8 000,00	13,65%	8 000,00	13,65%	8 000,00	→ 5 000 € (23/10/2025), projet "Sorties ski"	Avis favorable.
2	DUT FREE	USMB Montagne, Week-end sportif, prévention et cohésion	Favoriser l'accès à des étudiants de l'USMB à la pratique sportive en montagne à travers l'organisation d'un séjour collectif accessible fi nancièrement, tout en développant la cohésion inter étudiante, la prévention des risques liés aux sports de montagne et l'engagement associatif étudiant.	Étudiants de l'université	4-Sportif	→ 3072,50 € (Inscriptions des participants)	12 290,00	9 217,50	75,00%	0,00	0,00%	0,00	/	Avis défavorable. La commission vie de campus propose de ne pas financer ce projet car il n'est pas mûr. La commission déplore l'absence d'un représentant de l'association pour présenter le projet FSDIE lors de la commission et l'absence de contact en amont avec le SVEC pour améliorer le dossier.
3	FIBERGLISS	Le ski pour tous	Permettre à un maximum d'étudiants de pouvoir pratiquer le ski	Etudiants des campus de de Jacob-Bellecombette et de Technolac	4-Sportif	→ 4 500 € (CROUS) → 37 242€ (Billetterie) → 10 340 € (Inscriptions des participants) → 20 € (Vente goodies)	63 501,00	11 399,00	17,95%	9 500,00	14,96%	9 500,00	→ 9 000 € (23/10/2025), projet "LE SKI POUR TOUS"	Avis favorable sur une partie de la somme demandée. L'association est invitée à chercher d'autres sources de financement et, le cas échéant, à présenter une autre demande FSDIE par la suite, si besoin.
4	POLYRUN CLUB	Défi sportif étudiant : Participation à une course officielle	Financer la participation à une course officielle aux adhérents de notre association	Étudiants de l'université	4-Sportif	→ 500 € (Tombola) → 200 € (Dossards) → 630 € (Inscriptions des participants)	4 130,00	2 800,00	67,80%	2 500,00	60,53%	2 500,00	→ 2 225 € (23/10/2025), projet "Défi sportif étudiant : Participation à une course officielle"	Avis favorable. La commission vie de campus demande à l'association d'ouvrir ce projet aux étudiants des trois campus comme le demande la catégorie 1.
5	Fusé (Fédération Universitaire Savoie Etudiante)	Création de la fédération	Unifier les trois campus, former et accompagner des associations, défendre et représenter des étudiants, améliorer le cadre de vie étudiant	Étudiants de l'université	7-Autres	/	121,68	150,00	123,27%	150,00	123,27%	150,00	/	Avis favorable.
	SOUS-TOTAL CATEGORIE 1						138 631,57	31 566,50	22,77%	20 150,00	14,53%	20 150,00		
CATEGORIE 2 - Événements sportifs et humanitaires finançables parce qu'ils contribuent à la promotion de l'Université Savoie Mont Blanc														
1	BDS Polytech Annecy	Location gymnase & terrain de football	Louer un gymnase et un terrain de Football pour accueillir les clubs de Tech2Foot (Football),PolyVolley(VolleyBall), Polybad (Badminton) et PolyDunk (BasketBall	Étudiants de l'université	4-Sportif	/	2 392,50	2 392,50	100,00%	0,00	0,00%	0,00	→ 0 € (04/06/2026), projet Financement de la location d'un gymnase et d'un terrain extérieur de type football"	Avis défavorable. La commission vie de campus propose de ne pas financer ce projet sans qu'il soit étudié de concert avec le SDS et l'établissement.
2	BDS Polytech Annecy Annecy	Polyvolley Demande de ballons de volley pour le club	Obtenir de nouveaux ballons de volley pour les entraînements et les compétitions	Étudiants de l'université	4-Sportif	/	416,64	416,64	100,00%	0,00	0,00%	0,00	→ 0 € (26/02/2026), projet "Création de maillots pour une équipe de 6 et un remplaçant"	Avis défavorable. La commission vie de campus demande à l'association de solliciter le service des sports.
3	BDS Polytech Annecy FOOT	TECH 2 Maillots 2ème Équipe	Fournir un jeu de maillots pour la nouvelle équipe de Tech2Foot	Étudiants de l'université	4-Sportif	/	539,76	539,76	100,00%	0,00	0,00%	0,00	→ 0 € (04/06/2026), projet "Équipement de football pour le club Tech2Foot"	Avis défavorable. La commission vie de campus indique que la direction de la communication est un lien avec un fournisseur afin de valider le logo et la charte graphique de l'USMB sur des vêtements sportifs.Le projet relève du fonctionnement et en l'état n'est donc pas finançable dans ce cadre
	SOUS-TOTAL CATEGORIE 2						3 348,90	3 348,90	100,00%	0,00	0,00%	0,00		
CATEGORIE 3 - Projets ne concernant qu'une filière														
	SOUS-TOTAL CATEGORIE 3						0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00		
	TOTAL DES 3 CATEGORIES						141 980,47	34 915,40	24,59%	20 150,00	14,19%	20 150,00		

CATEGORIE
Catégorie 1 : Projets transversaux portés par une ou plusieurs associations issues de structures différentes concernant un campus entier et dont l'accès est ouvert à tous les étudiants.
Catégorie 2 : Événements sportifs et humanitaires finançables parce qu'ils contribuent à la promotion de l'Université Savoie Mont Blanc.
Catégorie 3 : Projets ne concernant qu'une filière.

DOMAINE
1-Social 2-Sanitaire 3-Culture / CSTI 4-Sportif 5-Accueil 6-Développement durable 7-Autres